

COURRIER DE L'ANGOLA

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE D'ANGOLA EN FRANCE
19, AVENUE FOCH - 75116 PARIS



ANGOLA
Ambassade de la
République d'Angola
en France

NUMÉRO 66
AVRIL 2018

Politique

Réalisation du sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)



Le sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a débuté le mardi dernier à Luanda, pour évaluer, entre autres, la situation politique en République Démocratique du Congo, au Lesotho ainsi que consolider le processus démocratique dans la région australe.

Le Conseil de la République s'est réuni à Luanda, le jeudi 22 mars dernier pour la première fois sous la présidence du Chef de l'État angolais, João Manuel Gonçalves Lourenço. Au cours de cette réunion le Conseil a entériné la décision du gouvernement de réaliser les premières élections locales en Angola qui auront lieu en 2020. Le Conseil a recommandé que toutes les conditions techniques, administratives, matérielles et financières doivent être mises en place durant la présente législature afin qu'elles soient réalisées dans les meilleures conditions.

COURRIER DE L'ANGOLA

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE D'ANGOLA EN FRANCE
19, AVENUE FOCH - 75116 PARIS



ANGOLA

Ambassade de la
République d'Angola
en France

NUMÉRO 66
AVRIL 2018

Le sommet dit de la double troïka de la SADC, qui est présidé par le Chef de l'Etat angolais, João Lourenço, compte avec la présence des présidents de la Namibie, de l'Afrique du Sud, de la Zambie, de la RDC, du roi d'eSwatini, du premier ministre du Lesotho et d'un représentant de la Tanzanie.

Dans le même cadre, des réunions d'experts et des ministres des Affaires étrangères de la SADC ont eu lieu dans la capitale angolaise du 22 au 23 avril dernier suivi de la réunion des ministres des Affaires Étrangères.

Des experts de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) se sont réunis lundi 23 avril à Luanda pour discuter des documents à soumettre à la réunion des chefs de la diplomatie de ces États membres.

Les membres de la SADC se penchent sur des moyens d'aider la République Démocratique du Congo (RDC) et le Lesotho à surmonter la crise politique et sociale à laquelle ils sont confrontés, ainsi que de consolider le processus démocratique dans la région australe.

La rencontre d'experts, qui se termine le même jour, sera suivie de la réunion des ministres des Affaires étrangères de la SADC, qui aura lieu dans l'après-midi, visant à préparer le Sommet extraordinaire de la double troïka de la région au niveau des Chefs d'État et de Gouvernement, qui se tiendra mardi dans la capitale angolaise.

Des experts de l'Angola, de la RDC, de la Namibie, de la Zambie, de l'Afrique du Sud, du Swaziland, de la Tanzanie et du Royaume du Lesotho ont pris part à la réunion.

L'Angola préside actuellement l'organe de coopération politique, de défense et de sécurité de la SADC. Lors de son discours d'ouverture le Chef de l'État angolais, João Lourenço s'est félicité des progrès et de la consolidation de la démocratie et des libertés fondamentales en Afrique australe, pour assurer l'inclusion de tous les secteurs de la société civile visant le développement de la sous-région.



João Lourenço a tenu ces propos en qualité de président de l'organe de coopération en matière de politique, défense et sécurité de la SADC. Le Président angolais a par ailleurs précisé qu'il faudrait avoir du courage d'affronter, sans hésitation, les problèmes et leurs causes pour la mise en œuvre de véritables solutions.

COURRIER DE L'ANGOLA

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE D'ANGOLA EN FRANCE
19, AVENUE FOCH - 75116 PARIS



ANGOLA
Ambassade de la
République d'Angola
en France

NUMÉRO 66
AVRIL 2018

Pour rappel la SADC est composée de 9 institutions principales: le Sommet des chefs d'Etats et de gouvernement, le Sommet de la Troïka de l'Organe sur la politique de défense et de sécurité, le Tribunal de la SADC, le Conseil des ministres de la SADC, les comités ministériels sectoriels, le Comité permanent des hauts fonctionnaires du Secrétariat de la SADC, les Comités nationaux de la SADC, et le Forum parlementaire de la SADC.

Les Etats membres actuels sont les suivants: l'Angola, le Botswana, la République Démocratique du Congo, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, l'île Maurice, le Mozambique, la Namibie, les Seychelles, l'Afrique du Sud, le Swaziland, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe.

Le Siège de la SADC est situé à Gaborone, au Botswana

COURRIER DE L'ANGOLA

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE D'ANGOLA EN FRANCE
19, AVENUE FOCH - 75116 PARIS



ANGOLA
Ambassade de la
République d'Angola
en France

NUMÉRO 66
AVRIL 2018

Actualités

Nouveau Satellite spatiale pour l'Angola



Le ministre angolais des Télécommunications et des Technologies de l'Information, José Carvalho Da Rocha a révélé que le gouvernement a accepté l'offre de Roscosmos, l'agence publique chargée du programme spatial civil russe, de construire son nouveau satellite télécoms baptisé Angosat-2.

Dans un entretien accordé à Jornal de Angola, le ministre qui a reconnu que l'Angosat-1, lancé en décembre 2017, est perdu, a expliqué que le pays va financer la fabrication du nouvel équipement avec le remboursement d'assurance pour le premier satellite d'une valeur de 121 millions de dollars US. La Russie y ajoutera 199 millions de dollars US. La somme globale du nouveau projet s'élève à 320 millions de dollars US.

D'après Jose Carvalho Da Rocha, il faudra moins de 18 mois pour fabriquer l'AngoSat-2, qui aura de meilleures possibilités techniques que le satellite AngoSat-1.

La décision finale sur le statut du satellite devrait d'ailleurs être présentée lors d'une conférence de presse conjointe des hauts fonctionnaires du ministère angolais des Télécommunications et des Technologies de l'Information, et une délégation de Roscosmos, prévue ce 23 avril 2018.

Le satellite de télécommunications AngoSat-1 avait été lancé par une fusée porteuse Zenit-2SB, le 26 décembre 2017, à partir du centre spatial de Baïkonour au Kazakhstan.

COURRIER DE L'ANGOLA

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE D'ANGOLA EN FRANCE
19, AVENUE FOCH - 75116 PARIS



ANGOLA

Ambassade de la
République d'Angola
en France

NUMÉRO 66
AVRIL 2018

Le contact avec le satellite avait été perdu par la suite. Da Costa N'Gangau, un responsable d'Infrasat, la société chargée du volet commercial du satellite, avait indiqué qu'il était encore trop tôt pour considérer l'équipement perdu. Les tentatives de rétablissement du contact avec le satellite s'étaient poursuivies jusqu'en janvier 2018.

En mars dernier, Manuel Homem, le secrétaire d'État angolais aux télécommunications et aux technologies de l'information, avait indiqué que l'Angola et la Russie définiraient en avril les procédures d'utilisation d'Angosat-1 avant son entrée en service. Lors de la visite du ministre russe des Affaires étrangères à Luanda, le 5 mars 2018, le sujet avait été au cœur des échanges avec le chef de l'État angolais, Joao Lourenço (source Ecofin).

COURRIER DE L'ANGOLA

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE D'ANGOLA EN FRANCE
19, AVENUE FOCH - 75116 PARIS



ANGOLA
Ambassade de la
République d'Angola
en France

NUMÉRO 66
AVRIL 2018

Politique

Le parlement angolais adopte la proposition de révision de loi sur l'investissement privé



La proposition de révision de la loi angolaise sur l'investissement privé, destinée à accroître le financement des investissements directs étrangers et à réduire la bureaucratie, a été approuvée à l'unanimité lors de la huitième réunion plénière ordinaire du parlement du pays tenue jeudi à Luanda.

Cette proposition, qui a été envoyée pour être discutée en détail par des comités spécialisés, est axée sur la libéralisation de l'investissement privé dans le pays, supprimant le besoin de montants minimums d'investissement et l'obligation d'impliquer un partenaire angolais dans chaque projet d'investissement.

M. Pedro Luís da Fonseca, le ministre angolais de l'Economie et de la Planification, a précisé que le projet de loi permettra de « réduire la bureaucratie » et a souligné qu'en ce qui concerne « l'obligation de participation des nationaux » la proposition « écarte déjà ces limites », imposées par la loi actuelle.

COURRIER DE L'ANGOLA

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE D'ANGOLA EN FRANCE
19, AVENUE FOCH - 75116 PARIS



ANGOLA

Ambassade de la
République d'Angola
en France

NUMÉRO 66
AVRIL 2018

En mars dernier, le chef de la mission du Fonds monétaire international (FMI) qui s'est rendu à Luanda a déclaré que l'application de la loi sur la concurrence et la loi révisée sur l'investissement privé contribueraient au retour de l'Angola à des taux de croissance économique plus élevés.

M. Ricardo Velloso a déclaré que la législation sur la concurrence avait l'intention de briser certains des monopoles existants au sein de l'économie, encourageant ainsi plus d'investissements privés et menant ainsi à plus de création d'emplois. La loi sur l'investissement privé fournira plus d'incitations et de garanties pour les entrepreneurs étrangers à investir en Angola.

COURRIER DE L'ANGOLA

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE D'ANGOLA EN FRANCE
19, AVENUE FOCH - 75116 PARIS



ANGOLA
Ambassade de la
République d'Angola
en France

NUMÉRO 66
AVRIL 2018

Économie

Adoption de la loi sur la concurrence



Le Parlement angolais a approuvé jeudi 19 avril 2018 à l'unanimité une nouvelle loi sur la concurrence, destinée à répondre aux « situations existantes d'imperfection du marché » inhérente à l'économie angolaise, introduisant « des principes et des règles de saine concurrence dans la morale et l'éthique ».

La loi de la concurrence, proposée par l'Exécutif, a pour but de prévenir et sanctionner les agissements des agents économiques qui ne respectent pas les règles et principes de la concurrence.

C'est la première fois qu'un système de protection de la concurrence a été introduit dans le système juridique angolais à travers une loi qui comprend des principes et règles de saine concurrence fondées sur la morale et l'éthique.

L'objectif est de promouvoir la compétitivité des agents économiques et l'efficacité dans la répartition des facteurs de production et de distribution des biens et services.

La nouvelle législation, qui établit la création de l'Autorité de régulation de la concurrence, a été approuvée à l'unanimité, avec 194 voix des députés présents en séance plénière.

COURRIER DE L'ANGOLA

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE D'ANGOLA EN FRANCE
19, AVENUE FOCH - 75116 PARIS



ANGOLA
Ambassade de la
République d'Angola
en France

NUMÉRO 66
AVRIL 2018

Le ministre des finances, M. Archer MANGUEIRA, avait déjà informé qu'après le vote final sur cette nouvelle loi, l'approbation sera accordée à la réglementation respective, qui précisera « l'objet de l'abus d'une position dominante et définir les circonstances dans lesquelles la dépendance économique est constatée ».

Le président angolais en octobre 2017 dans son premier discours sur l'état de la nation après les élections générales d'août avait annoncé la création d'une loi sur la concurrence qui fait partie du cadre juridique axé sur la création et le fonctionnement des entreprises privées.

COURRIER DE L'ANGOLA

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE D'ANGOLA EN FRANCE
19, AVENUE FOCH - 75116 PARIS

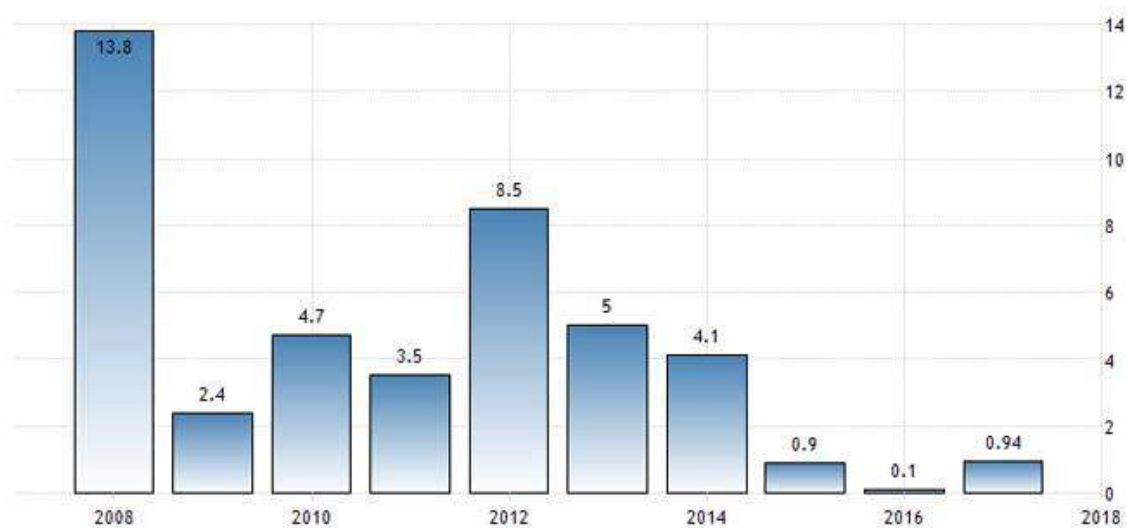


ANGOLA
Ambassade de la
République d'Angola
en France

NUMÉRO 66
AVRIL 2018

Économie

La croissance économique de l'Angola selon les organisations internationales



Les bonnes perspectives de croissance économique de l'Angola se confirment.

La reprise des prix du pétrole, combinée aux réformes entreprises par le gouvernement Joao Lourenco, commence à porter ses fruits. Après des années de crise, l'Angola retrouve, selon le FMI une meilleure stabilité financière.

Les prévisions pour la croissance économique de l'Angola par l'Economist Intelligence Unit (EIU) sont moins optimistes que celles du Fonds monétaire international (FMI), annoncées mardi, avec des taux de 1,7% cette année contre les prévisions de 2,2% du FMI en son rapport sur les perspectives économiques du monde de printemps.

En 2019, alors que le FMI prévoit une croissance de 2,4%, l'Economist Intelligence Unit (EIU) prévoit une croissance d'un taux de 2,3%. La plus grande différence dans les prévisions est pour 2017, avec le FMI suggérant un taux de croissance économique de 0,7% et les prévisions de l'EIU de 2,7%.

Le FMI a également annoncé ses prévisions pour 2023, avec une croissance réelle de 4%, mais le rapport de l'EIU ne couvre que la période de 2018 à 2022, une année où l'économie angolaise devrait croître de 3%.

Le dernier rapport de l'EIU sur l'Angola indique une fois de plus que le développement économique continuera à être largement soutenu par le secteur pétrolier, compte tenu des efforts limités déployés dans le processus de diversification économique.

COURRIER DE L'ANGOLA

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE D'ANGOLA EN FRANCE
19, AVENUE FOCH - 75116 PARIS



ANGOLA

Ambassade de la
République d'Angola
en France

NUMÉRO 66
AVRIL 2018

Le rapport a également mentionné que la dévaluation du kwanza depuis le début de l'année, lorsque les changements de taux de change ont commencé à être fixés par le marché, ainsi que l'introduction de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) à partir de 2019 maintiendront le taux d'inflation à niveaux «et devrait rester à deux chiffres pendant la période considérée».

L'EIU anticipe également que la monnaie angolaise, qui a déjà perdu un quart de sa valeur par rapport à l'euro et au dollar depuis janvier, devrait continuer à se déprécier compte tenu de la différence de taux de change entre le taux de change officiel et le marché noir.

Le rapport indique que les pressions inflationnistes continueront d'avoir un impact négatif sur la consommation privée tout au long de 2018, entraînant une croissance économique de 1,7%, qui sera aggravée par l'introduction de la TVA, car les entreprises répercuteront les coûts de la nouvelle taxe sur consommateurs.

L'économie aura tendance à croître au fur et à mesure que le pays s'adapte à la baisse des prix du pétrole, et certains puits de pétrole, comme Kaombo, commencent à produire. Cela permettra une augmentation des dépenses publiques et privées et l'économie passera à des taux plus élevés, de 2,4% sur la période 2019/2020.

Bien que se dessine la tendance à une croissance plus rapide de l'économie dans les deux prochaines années, avec un taux moyen de 2,8%, l'EIU a déclaré que les investissements en dehors du secteur pétrolier continueront à faire face à un environnement difficile.

Le rapport a rappelé que la croissance moyenne de 2,4% prévue pour 2018 à 2022 est inférieure au quart de celle de la décennie se terminant en 2014 et prévoit que le revenu moyen par habitant continuera de perdre de la valeur à une moyenne annuelle de 0,8% (source Macauhub).

COURRIER DE L'ANGOLA

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE D'ANGOLA EN FRANCE
19, AVENUE FOCH - 75116 PARIS



ANGOLA

Ambassade de la
République d'Angola
en France

NUMÉRO 66
AVRIL 2018

Économie

Renégociation de la dette extérieure de l'Angola



La renégociation de la dette de l'État angolais avec les principaux partenaires sera l'une des priorités du gouvernement en 2018, a déclaré, à Luanda, le ministre des Finances, Archer Manguera.

Le ministre a tenu ces propos lors d'une conférence de presse de l'équipe économique de l'Exécutif, conduite par le ministre d'État en charge du Développement économique et social, Manuel Nunes Júnior.

Le secrétaire d'Etat angolais à l'économie, Neto Costa, a confirmé cette intention à l'occasion de la conférence des investisseurs organisée à Washington par la Banque mondiale. Cette nouvelle décision devrait permettre au gouvernement angolais d'alléger un service de la dette extérieure, de plus en plus pesant pour l'économie nationale.

La dette extérieure angolaise, selon plusieurs sources aurait atteint 62,8% du produit intérieur brut (PIB) à la fin de l'exercice budgétaire 2017. En janvier 2018, le ministre des Finances, Archer Manguera, avait déclaré que la dette publique extérieure du pays de l'Afrique australe s'élevait à 38,06 milliards de dollars.

Cette tendance couplée à une baisse des réserves de change qui se sont établies à 13,29 milliards de dollars, l'année passée, avait déjà poussé Luanda à envisager un flottement de la monnaie nationale, le kwanza.

COURRIER DE L'ANGOLA

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE D'ANGOLA EN FRANCE
19, AVENUE FOCH - 75116 PARIS



ANGOLA

Ambassade de la
République d'Angola
en France

NUMÉRO 66
AVRIL 2018

Cette annonce survient, quelques jours après une demande d'appui du gouvernement angolais adressée au Fonds monétaire international (FMI), pour la mise en œuvre d'un « programme de stabilisation macro-économique ». Le gouvernement angolais a exprimé au Fonds monétaire international (FMI) une demande de soutien technique afin de mettre en œuvre un programme non financé appelé Instrument de coordination politique pour aider à mettre en œuvre les mesures contenues dans le Programme de stabilisation macroéconomique, qui a débuté en janvier 2018, selon précision faite par le ministère des Finances dans un communiqué.

Les prévisions de croissance du pays avaient été revues à la hausse, la semaine dernière, par le FMI, à 2,2% pour 2018. L'Economic Intelligence Unit a, quant à elle, tablé sur des résultats moins reluisants pour le pays, avec une croissance prévue pour atteindre seulement 1,7%.